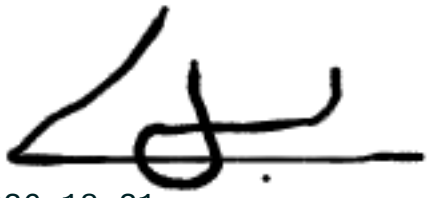
Document signé : ABAX INDUSTRIES - APC 2025 - Publication bilan_A-232509-1507.pdf

Nombre de pages du document : 2 **Signatures :** 1
Réf: A-232509-1507

Emetteur :
Valentin GONZALEZ
v.gonzalez@artemialaw.com

Signé par	Signature
Isabelle Prevost (Représentant de Abax industries)	 15-07-2026 18:21

Document signé électroniquement, par l'application "e-Actes sous signature privée"

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Bilan Actif-ABAX INDUSTRIES-01/01/2025-31/12/2025				
Bilan Actif	31/12/2025 (12 mois)			31/12/2024 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit - non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	190 255	-190 117	138	49 951
Fonds commercial	640 286		640 286	640 285
Autres immobilisations incorporelles	1 490 339		1 490 339	1 490 339
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	192 000	-159 003	32 997	44 006
Constructions	8 519 994	-8 237 588	282 406	377 305
Installations techniques, matériels et outillages industriels	3 549 532	-3 259 091	290 440	242 560
Autres immobilisations corporelles	2 282 142	-1 850 156	431 986	537 990
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	64 845		64 845	
Immobilisations financières				
Participations	1 675 107	-277 000	1 398 107	1 538 653
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	5 500		5 500	5 470
Autres immobilisations financières	278 815		278 815	268 145
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	18 888 815	-13 972 955	4 915 860	5 194 705
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	2 747 260	-70 927	2 676 333	2 840 298
En-cours de production				
Produits finis	2 287 415		2 287 415	2 149 314
Marchandises	61 024		61 024	95 773
Avances et acomptes versés sur commandes	11 307		11 307	15 380
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	5 603 163	-118 113	5 485 050	6 238 519
Autres créances	910 859		910 859	795 559
Charges constatées d'avance	457 727		457 727	504 602
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	802 120		802 120	629 414
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	12 880 874	-189 040	12 691 834	13 268 858
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation -Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I à VII)	31 769 689	-14 161 995	17 607 694	18 463 563

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Bilan Passif-ABAX INDUSTRIES-01/01/2025-31/12/2025		
Bilan Passif	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
Capitaux propres		
Capital social ou individuel	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	116 160	116 160
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équilvalence		
Réserves		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 128 017	4 517 976
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	135 229	1 710 041
Acomptes sur dividendes		
Subventions d'investissement	15 221	21 587
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	7 494 627	7 465 765
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	456 536	572 259
Provisions pour charges	411 416	394 203
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	867 952	966 462
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 118 028	2 900 324
Emprunts et dettes financières diverses	787	549 216
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 183 967	3 073 898
Dettes fiscales et sociales	1 294 394	1 596 653
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 621 864	1 590 719
Produits constatés d'avance	26 074	320 527
TOTAL DES DETTES (III)	9 245 115	10 031 336
Ecart de conversion et différences d'évaluations - passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	17 607 694	18 463 563

AFI AUDIT
Commissaire aux Comptes

ABAX INDUSTRIES

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros
622 000 891 R.C.S. Créteil

Lieu-dit Le Ru Bateau
Voie de Seine
94290 VILLENEUVE-LE-ROI

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

YG

ABAX INDUSTRIES
Lieu-dit Le Ru Bateau
Voie de Seine
94290 VILLENEUVE-LE-ROI

A l'assemblée générale de la société ABAX INDUSTRIES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABAX INDUSTRIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

YG

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe aux comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable lié à l'application des nouvelles dispositions du règlement ANC n°2022-06 ;
- les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note « Changement de règlementation comptable » de l'annexe aux comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

YG

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

YG

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Levallois-Perret, le 23 juin 2026

AFI AUDIT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Versailles et du Centre

Signé par Yannis Giraud
Le 23 juin 2026



doc_nyJQ
tx_q6YwMzddxVv3

Yannis GIRAUD
Associé

YG

Bilan Actif-ABAX INDUSTRIES-01/01/2025-31/12/2025				
Bilan Actif	31/12/2025 (12 mois)			31/12/2024 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit - non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	190 255	-190 117	138	49 951
Fonds commercial	640 286		640 286	640 285
Autres immobilisations incorporelles	1 490 339		1 490 339	1 490 339
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	192 000	-159 003	32 997	44 006
Constructions	8 519 994	-8 237 588	282 406	377 305
Installations techniques, matériels et outillages industriels	3 549 532	-3 259 091	290 440	242 560
Autres immobilisations corporelles	2 282 142	-1 850 156	431 986	537 990
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	64 845		64 845	
Immobilisations financières				
Participations	1 675 107	-277 000	1 398 107	1 538 653
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	5 500		5 500	5 470
Autres immobilisations financières	278 815		278 815	268 145
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	18 888 815	-13 972 955	4 915 860	5 194 705
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	2 747 260	-70 927	2 676 333	2 840 298
En-cours de production				
Produits finis	2 287 415		2 287 415	2 149 314
Marchandises	61 024		61 024	95 773
Avances et acomptes versés sur commandes	11 307		11 307	15 380
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	5 603 163	-118 113	5 485 050	6 238 519
Autres créances	910 859		910 859	795 559
Charges constatées d'avance	457 727		457 727	504 602
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	802 120		802 120	629 414
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	12 880 874	-189 040	12 691 834	13 268 858
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation -Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I à VII)	31 769 689	-14 161 995	17 607 694	18 463 563

0 0

YG

Bilan Passif-ABAX INDUSTRIES-01/01/2025-31/12/2025		
Bilan Passif	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
Capitaux propres		
Capital social ou individuel	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	116 160	116 160
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équilvalence		
Réserves		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 128 017	4 517 976
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	135 229	1 710 041
Acomptes sur dividendes		
Subventions d'investissement	15 221	21 587
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	7 494 627	7 465 765
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	456 536	572 259
Provisions pour charges	411 416	394 203
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	867 952	966 462
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 117 986	2 900 324
Emprunts et dettes financières diverses	829	549 216
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 183 967	3 073 898
Dettes fiscales et sociales	1 294 394	1 596 653
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 621 864	1 590 719
Produits constatés d'avance	26 074	320 527
TOTAL DES DETTES (III)	9 245 115	10 031 336
Ecart de conversion et différences d'évaluations - passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	17 607 694	18 463 563

YG

Compte De Résultat-ABAX INDUSTRIES-01/01/2025-31/12/2025		
Compte De Résultat	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Chiffre d'affaires		
Ventes de marchandises	1 001 561	960 257
Production vendue	23 120 110	24 424 688
Chiffre d'affaires net	24 121 672	25 384 945
Production stockée	138 102	-20 583
Production immobilisée		
Subventions	11 866	500
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	136 074	177 155
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	5 500	
Autres produits	183 022	1 365 907
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	24 596 236	26 907 923
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	244 781	559 609
Variations de stocks (marchandises)	34 749	-8 991
Achats de matières premières et autres approvisionnements	12 765 204	13 067 065
Variations de stocks (matières premières et autres approvisionnements)	166 083	-48 856
Autres achats et charges externes	4 472 039	4 090 185
Impôts, taxes et versements assimilés	354 409	424 632
Salaires	4 004 706	4 297 709
Cotisations sociales	1 761 501	1 779 075
Dotations aux amortissements sur immobilisations	500 435	471 289
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	42 321	43 393
Dotations aux provisions pour risques et charges	17 303	300 259
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	12 790	95 844
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	24 376 321	25 071 214
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	219 915	1 836 710
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits de participation	7 900	3 205
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts de produits assimilés	774	8 565
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change	6 830	934
Produits des cessions d'immobilisations financières	6 579	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	22 082	12 705
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	138 500	138 500
Intérêts et charges assimilées	65 936	90 478
Différences négatives de change	3 194	1 344
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	7 114	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	214 744	230 322
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-192 662	-217 617
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	27 253	1 619 093
Produits exceptionnels (VII)		88 435
Charges exceptionnelles (VIII)		15 914
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		72 521
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-107 976	-18 427
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	24 618 318	27 009 064
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	24 483 089	25 299 022
RESULTAT DE L'EXERCICE	135 229	1 710 041

YG

Annexe

YG

Principes et méthodes comptables

Principes généraux

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires et notamment le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 qui modifie ce dernier).

Dérogations

Dérogations aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

L'élaboration des présents comptes annuels ne nécessite pas d'adapter et/ou de déroger aux principes généraux.

Liste des principales méthodes retenues par l'entité

En gras : la méthode retenue par l'entité.

Postes	Méthodes Comptables
Comptabilisation des frais de constitution, de transformation et de premier établissement en application de l'article 212-9	Inscription à l'actif comme frais d'établissement **Constatation en charges de l'exercice** N/A
Comptabilisation des frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport en application de l'article 212-9	Actif comme frais d'établissement Charges Imputés sur les primes d'émission et de fusion. Si la prime est insuffisante pour permettre l'imputation de la totalité des frais, l'excédent des frais est comptabilisé en charges. **N/A**
Comptabilisation des coûts de développement et des frais de création de solutions informatiques en application des articles 212-3 et 611-3	Inscription à l'actif Constatation en charges de l'exercice **N/A**
Comptabilisation des frais externes afférents à des formations nécessaires à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 213-8	**Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif** Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles en application des articles 213-8 et 213-22	**Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif** Constatation en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières en application des articles 221-1 et 222-1	**Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif** Constatation en charges de l'exercice N/A
Évaluation des titres des sociétés contrôlées de manière exclusive en application de l'article 221-4	**Evaluation au coût historique** Evaluation par équivalence N/A
Évaluation des stocks en application de l'article 213-34	**Coût moyen unitaire pondéré (CUMP)** Premier entré, premier sorti (PEPS - FIFO) N/A

YG

Postes	Méthodes Comptables
Comptabilisation des frais d'émission des emprunts en application de l'article 212-11	Actif (Répartition sur la durée de l'emprunt) **Constatation en charges de l'exercice** N/A
Comptabilisation des subventions d'investissement en application de l'article 312-1	**Capitaux propres (Etalement du produit sur plusieurs exercices)** Prise en compte immédiatement en produit N/A
Engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires	**Provision (Méthode de référence définie à l'article 121-5)** Informations dans l'annexe N/A
Comptabilisation des programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de l'article 214-10	Composant distinct de l'immobilisation Provisions pour gros entretien **N/A**
Amortissement des primes de remboursement des emprunts en application de l'article 212-10	**Linéaire** Au prorata des intérêts courus N/A
Comptabilisation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible en application de l'article 213-9	Incorporation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production des actifs éligibles dans le coût de l'actif **Constatation en charges de l'exercice** N/A
Reconnaissance du chiffre d'affaires relatif aux contrats à long terme en application de l'article 622-2	Méthode à l'achèvement Méthode à l'avancement **N/A**
Comptabilisation des primes d'option en application de l'article 628-12	Étalées dans le compte de résultat sur la période de couverture Constatées en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert **N/A**
Report/déport du change à terme en application de l'article 628-13	Étalé dans le compte de résultat Constaté en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert **N/A**
Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Amortissement des fonds commerciaux sur 10 ans en application de l'article 214-3	Oui Non **N/A**
Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Utilisation de la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 214-13	**Oui** Non N/A

YG

Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

Faits caractéristiques de l'exercice

Nous n'avons pas de fait caractéristique d'importance significative à signaler au titre de l'exercice clos hormis :

- Première application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, avec notamment la création des nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de première application.

Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

Changements comptables

Changement de règlementation comptable

Suite à un changement de réglementation comptable, la société a opéré un changement de règles et méthodes comptables sur l'exercice comptable clos le 31 décembre 2025.

Il s'agit du premier exercice d'application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Ce règlement, qui modifie le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général, est d'application obligatoire à compter des exercices ouverts le 1er janvier 2025.

S'agissant d'un changement de méthodes comptables qui est induit par l'application de nouvelles dispositions du Règlement, les comptes 2024 n'ont pas été retraités.

Les principaux impacts sur l'exercice 2025 sont :

- mise à jour du plan comptable ;
- présentation du bilan et compte de résultat conformément aux nouveaux modèles prévus par le Règlement ;
- Suppression de la technique des transferts de charges. A compter du 1er janvier 2025, les sommes concernées (principalement des remboursements & virements en lien avec la masse salariale) sont classés aux crédits des comptes de charges initiaux. L'impact sur les charges de personnel 2025 est de 79 669 €.
- Nouvelle définition du résultat exceptionnel. En particulier, les impacts relatifs aux sorties / cessions des immobilisations sont présentés en exploitation à compter du 1er janvier 2025 (et non plus en exceptionnel). L'impact 2025 est de 5 500€.
- Comptabilisation de la "quote part de subvention d'investissement virée au résultat" en résultat d'exploitation à compter du 1er janvier 2025 (et non plus en exceptionnel). L'impact 2025 est de 6 366 €.

YG

Informations relatives à l'actif

YG

Actif immobilisé

	31/12/2024 (12 mois)	Augmentations		Diminutions		31/12/2025 (12 mois)	
	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
FRAIS D'ETABLISSEMENT							
Frais d'établissement							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais de développement							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	190 255					190 255	
Fonds commercial	640 286					640 286	
Autres immobilisations incorporelles	1 490 339					1 490 339	
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
Sous-total	**2 320 880**					**2 320 880**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains	192 000					192 000	
Constructions	**8 519 994**					**8 519 994**	
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui	8 095 083					8 095 083	
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	424 911					424 911	
Installations techniques matériels et outillages industriels	3 407 080		142 452			3 549 532	
Autres immobilisations corporelles	**2 182 083**		**144 140**		**44 081**	**2 282 142**	
Installations générales, agencements, aménagements divers	847 043		61 335			908 378	
Matériel de transport	1 111 877		80 635		43 318	1 149 194	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	222 763		2 170		763	224 170	
Emballages récupérables et divers	400					400	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			64 845			64 845	
Sous-total	**14 301 157**		**351 436**		**44 081**	**14 608 513**	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	1 677 153		5 068		7 114	1 675 107	
Créances rattachées à des participations							
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés							
Prêts	5 470		7 200		7 170	5 500	
Autres immobilisations financières	268 145		24 441		13 771	278 815	
Sous-total	**1 950 768**		**36 709**		**28 055**	**1 959 422**	
Total	**18 572 805**		**388 146**		**72 136**	**18 888 815**	

YG

Amortissements

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
Frais d'établissement				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	140 304	49 813		190 117
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Sous-total	**140 304**	**49 813**		**190 117**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	147 994	11 009		159 003
Constructions	**8 142 689**	**94 899**	**0**	**8 237 588**
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	7 824 895	69 701		7 894 595
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	317 794	25 198		342 993
Installations techniques matériels et outillages industriels	3 164 520	94 571		3 259 091
Autres immobilisations corporelles	**1 644 093**	**250 143**	**44 082**	**1 850 154**
Installations générales, agencements, aménagements divers	690 701	45 008		735 709
Matériel de transport	738 523	200 065	43 319	895 269
Matériel de bureau et informatique, mobilier	214 469	5 070	763	218 776
Emballages récupérables et divers	400			400
Sous-total	**13 099 296**	**450 622**	**44 082**	**13 505 837**
Total	**13 239 600**	**500 435**	**44 082**	**13 695 954**

(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI : 0

YG

Amortissements - durée & dotations cumulées

Situations et mouvements(b) / Rubriques (a)	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement. Indiquer, le cas échéant, la fourchette retenue	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice ©
Immobilisations Incorporelles (hors fonds commercial & mali technique)	2 à 10 ans	Linéaire	140 304	49 813		190 117
Immobilisations Corporelles	2 à 20 ans	Linéaire	13 099 296	450 622	44 082	13 505 837
Immobilisations financières	N/A	N/A				
Total			13 239 600	500 435	44 082	13 695 954

Informations relatives à l'actif immobilisé

Précisions sur les amortissements

Valeur résiduelle

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Durée et mode d'amortissement

Immobilisations incorporelles

Seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes :

- Logiciels et droits assimilés - 2 à 10 ans

Immobilisations corporelles

Le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes :

- Constructions et agencements : 5 à 20 ans
- Matériel industriel : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : 2 à 10 ans

Dépréciations de l'actif immobilisé

Dépréciations des immobilisations financières

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition.
La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.
Une dépréciation a été comptabilisée pour un montant de 138 500 euros au titre de l'exercice 2025 ; soit une dépréciation totale de 277 000 euros.

YG

Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé

Eléments spécifiques inscrits dans les immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entité considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique et d'usages dans la profession.

Mali technique

Les malis de fusion n'ont pas donné lieu à comptabilisation d'actifs identifiables, en conséquence de quoi ils sont intégralement maintenus en fonds commerciaux.

Lors de l'absorption de la SAS DPE il a été constaté un mali technique de 1 490 339 euros (après neutralisation des dividendes perçus pendant la période intercalaire de 500 000 euros). Ce mali est assimilé au fonds de commerce de la SAS DPE absorbée.

Terrains présents à l'actif immobilisé (192 000 €)

- La société a pris à un bail un terrain nu qui est utilisé pour du stockage . Ce terrain devra être remis en état à la résiliation du bail. Le coût de cette remise en état a fait l'objet d'une évaluation (92 000 euros) et figure à l'actif du bilan (terrain - aménagement des terrains d'autrui). Cet actif est amorti sur la durée prévisible du bail (4 ans) et une provision d'un égal montant a été constituée au passif du bilan. La provision sera reprise lors de la réalisation des travaux.
- Cette opération a été renouvelée pour un deuxième terrain pris à bail. Le coût de cette seconde remise en état est évaluée à 100 000 euros et figure à l'actif du bilan (terrain- aménagement des terrains d'autrui). Cet actif est amorti sur 9 ans et une provision d'un égal montant a été constituée au passif du bilan. La provision sera reprise lors de la réalisation des travaux.

Fonds Commercial

	Eléments achetés	Eléments réévalués	Eléments reçus en apport	Total
Fonds Commercial	640 286			640 286

YG

Tableau des filiales et participations - 1ère partie

	Capital	Capitaux Propres hors capital	Quote-part du capital	Chiffres d'affaires H.T.	Résultat comptable
A. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES					
1. Renseignements détaillés					
CELLANDE	385 476	107 141	97	2 692 074	- 220 998
B. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS					
1. Renseignements détaillés					

Tableau des filiales et participations - 2ème Partie

	Brute	Nette	Montant net des prêts et avances consentis	Montant des engagements donnés	Dividendes encaissés
A. Renseignements concernant les filiales					
1. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS	**1 673 681**	**1 396 681**	**216 605**		
CELLANDE	1 673 681	1 396 681	216 605		
2. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX POUR LES FILIALES NON REPRISES AU 1					
A. Total des filiales	**1 673 681**	**1 396 681**	**216 605**		
B. Renseignements concernant les participations					
1. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS					
2. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX POUR LES PARTICIPATIONS NON REPRISES AU 1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et participations (A + B)	**1 673 681**	**1 396 681**	**216 605**		

YG

Stocks

	Exercice N	Exercice N-1
Matières premières et autres approvisionnements	2 747 260	2 913 342
En-cours de production		
Produits finis	2 287 415	2 149 314
Marchandises	61 024	95 773
Total	**5 095 699**	**5 158 429**

Informations relatives aux stocks

Méthode d'évaluation des stocks

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués comme suit :

- Matières premières : évaluation au prix d'achat moyen pondéré
- Autres approvisionnements : évaluation au prix d'achat moyen pondéré
- Produits finis : évaluation au coût de revient à l'exception des frais de commercialisation
- Marchandises : évaluation au prix d'achat moyen pondéré

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main-d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Dépréciation des stocks

	Exercice N	Exercice N-1
Matières premières et autres approvisionnements	70 927	73 045
En-cours de production		
Produits finis		
Marchandises		
Total	**70 927**	**73 045**

YG

Informations relatives aux stocks

Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation

Lorsque la valeur actuelle à la clôture (valeur vénale pour les produits finis et marchandises et valeur d'usage pour les travaux en cours et matières premières) est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée pour le montant de la différence. L'évaluation des stocks à la clôture tient compte des prix et des perspectives de vente.
Au 31 décembre 2025 les stocks sont dépréciés à hauteur de 70 927 euros (contre 73 045 euros en 2024).

Créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	**284 315**	**5 500**	**278 815**
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2) (3)	5 500	5 500	
Autres immobilisations financières	278 815		278 815
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	**6 971 748**	**6 971 748**	
Créances clients	**5 603 163**	**5 603 163**	
Clients douteux ou litigieux	138 079	138 079	
Autres créances clients	5 465 084	5 465 084	
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (4)			
Créances sociales	**28 900**	**28 900**	
Personnel et comptes rattachés	22 324	22 324	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 576	6 576	
Créances fiscales	**528 990**	**528 990**	
Impôts sur les bénéfices	259 476	259 476	
Taxe sur la valeur ajoutée	269 513	269 513	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat et autres collectivités publiques - Divers			
Autres créances	**352 969**	**352 969**	
Groupes et associés (3)	287 274	287 274	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	65 695	65 695	
Charges constatées d'avance	457 727	457 727	
Total des créances	**7 256 063**	**6 977 248**	**278 815**
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	5 500		
(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(3) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques			
(4) Provision pour dépréciation antérieurement constituée			

Provisions pour dépréciations

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise	Montant fin d'exercice
Dépréciations des immobilisations incorporelles				
Dépréciations des immobilisations corporelles				
Dépréciations des immobilisations financières	**138 500**	**138 500**		**277 000**
Dépréciations sur titres mis en équivalence (1)				
Dépréciations sur titres de participation	138 500	138 500		277 000
Dépréciations des autres immobilisations financières				
Dépréciations des stocks et en cours	73 045	17 192	19 310	70 927
Dépréciations des comptes clients	93 935	25 128	950	118 113
Autres provisions pour dépréciations				
Dépréciations sur autres créances				
Dépréciations des valeurs mobilières de placements				
Total	**305 479**	**180 821**	**20 261**	**466 040**

(1) Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI

YG

Dépréciations de l'actif circulant

Dépréciation des créances

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Les créances clients sont dépréciées à hauteur de 118 113 euros au 31 décembre 2025 (versus 93 935 euros au 31 décembre 2024)

Charges constatées d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	457 727		
Total	**457 727**		

YG

Informations relatives au passif

Le capital social est composé de 10 000 titres dont la valeur nominale s'élève à 100 euros.

Variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres	Montant à la clôture de l'exercice
CAPITAUX PROPRES								
Capital social ou individuel	1 000 000							1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	116 160							116 160
Ecarts de réévaluation								
Ecart d'équivalence								
Réserve légale	100 000							100 000
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves réglementées								
Autres réserves	4 517 976	1 610 041						6 128 017
Report à nouveau								
Autres répartitions								
Dividendes		100 000	100 000					
Résultat de l'exercice précédent restant à affecter								
Résultat de l'exercice	1 710 041	-1 710 041				135 229		135 229
Acompte sur dividende								
Subventions d'investissement	21 587						- 6 366	15 221
Provisions réglementées								
Total des capitaux propres	**7 465 765**		**100 000**			**135 229**	**- 6 366**	**7 494 627**
AUTRES FONDS PROPRES								
Produits des émissions de titres participatifs								
Avances conditionnées								
Droits du concédant								
Total autres fonds propres								

Subvention d'investissement

	31/12/2024 (12 mois)	Variations de l'exercice		31/12/2025 (12 mois)
	Solde à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la clôture de l'exercice
Montant nominal	41 078			41 078
Quotes-parts virées au résultat	19 491	6 366		25 858
Subventions d'investissement nettes	**21 587**	**- 6 366**		**15 221**

YG

Précisions sur les capitaux propres

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement présentes au passif ont été perçues au cours des exercices 2021 / 2022 pour financer partiellement des travaux immobilisés ou encore des matériels industriels. Les actifs concernés sont présents à l'actif de la société.

Provisions pour risques et charges

	Montant début d'exercice	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
Provisions pour risques					
Pour litiges	380 259	90		115 813	264 536
Pour garanties données aux clients					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pertes sur contrat					
Autres provisions pour risques	192 000				192 000
Sous-total	**572 259**	**90**	**0**	**115 813**	**456 536**
Provisions pour charges					
Pour pensions et obligations similaires	394 203	17 213			411 416
Pour restructurations					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
Pour gros entretiens ou grandes visites					
Pour remise en état					
Autres provisions pour charges					
Sous-total	**394 203**	**17 213**	**0**	**0**	**411 416**
Total des provisions	**966 462**	**17 303**	**0**	**115 813**	**867 952**

YG

Ventilation des dotations et reprises

	31/12/2025 (12 mois) Total	31/12/2024 (12 mois) Total
EXPLOITATION		
Dotations d'exploitation	59 624	343 652
Reprises d'exploitation	136 074	103 362
Total Exploitation	**76 450**	**- 240 290**
FINANCIER		
Dotations financières	138 500	138 500
Reprises financières		
Total Financier	**- 138 500**	**- 138 500**
EXCEPTIONNEL		
Dotations exceptionnelles		
Reprises exceptionnelles		
Total Exceptionnel		
Total des dotations et reprises	**- 62 050**	**- 378 790**

Précisions sur les provisions significatives et passifs éventuels

Précisions sur les provisions significatives

Provision pour indemnité de départ à la retraite

Les engagements de l'entité se composent d'avantages long terme, postérieurs à l'emploi, consentis aux employés (en particulier, les indemnités de départ à la retraite). Notre entité provisionne ses engagements au titre des indemnités de départ à la retraite.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Loi / Convention collective/ Accord d'entreprise : **Convention Collective Chimie : industries chimiques**
- Initiative au départ : **Départ volontaire lorsque les salariés pourront bénéficier de la retraite à taux plein**
- Salarié / Employeur - Taux d'actualisation retenu : **3,96%**
- Âge légal de départ à la retraite : **âge légal**
- Evolution annuelle des salaires : **1% pour les cadres et 2% pour les non cadres**
- Taux de charges sociales : **50% pour les cadres et 45% pour les non cadres**
- Table de mortalité : **Table INSEE 2018-2020**
- Turnover : **Faible**

Conformément à la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013. les entités ou les groupes de moins de 250 salariés peuvent définir leurs propres modalités d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires (modalités qualifiées de modalités simplifiées). Dans le cas précis l'entité à appliqué la méthode IAS19 : méthode des unités de crédits projetés.

Le montant de notre engagement total correspondant s'élève à 411 416 € au titre de l'exercice. Il est totalement provisionné au titre de l'exercice.

YG

Dettes

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an et cinq ans au plus	A plus de cinq ans
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	**2 118 816**	**1 053 247**	**930 573**	**134 996**
Emprunts obligataires convertibles (1) (2)				
Autres emprunts obligataires (1) (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)	2 117 986	1 052 417	930 573	134 996
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine	2 117 986	1 052 417	930 573	134 996
Emprunts auprès des associés				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2) (3)	829	829		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 183 967	3 183 967		
AUTRES DETTES	**3 916 258**	**3 916 258**		
Dettes sociales	**984 144**	**984 144**		
Personnel et comptes rattachés	468 205	468 205		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	515 938	515 938		
Dettes fiscales	**310 250**	**310 250**		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	260 628	260 628		
Obligations cautionnées				
Contributions, impôts et taxes recouvrés pour le compte de l'Etat	23 786	23 786		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	25 837	25 837		
Autres	**2 621 864**	**2 621 864**		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et Associés (3)	1 433 857	1 433 857		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	1 188 007	1 188 007		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	26 074	26 074		
Total des dettes	**9 245 115**	**8 179 546**	**930 573**	**134 996**

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 500 000
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice 1 276 309
(3) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques

Produits constatés d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Produits constatés d'avance	26 074		
Total	**26 074**		

YG

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
Ventes de marchandises	993 135	8 426	1 001 561
Production vendue - biens	21 278 904	1 430 896	22 709 800
Production vendue - services	392 474	17 836	410 310
Chiffre d'affaires net	**22 664 514**	**1 457 158**	**24 121 672**

Produits à recevoir

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à recevoir - sur immobilisations financières				
Fournisseurs - Rabais, remises et ristournes à obtenir	4 593	57 201	- 52 608	- 92
Clients - Factures à établir	227 507	607 075	- 379 568	- 63
Personnel - Produits à recevoir		1 500	- 1 500	- 100
Organismes sociaux - Produits à recevoir	6 576	27 122	- 20 546	- 76
Etat - Produits à recevoir		131 782	- 131 782	- 100
Groupes et Associés - Produits à recevoir	5 670		5 670	
Intérêts courus à recevoir - Sur valeurs mobilières de placement et disponibilités				
Produits à recevoir - Divers		11 953	- 11 953	- 100
Total	**244 345**	**836 634**	**- 592 289**	**- 71**

Charges à payer

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à payer - sur emprunts et dettes assimilées	829	988	- 159	- 16
Intérêts courus à payer - sur dettes rattachées à des participations				
Fournisseurs - Factures non parvenues	478 816	408 556	70 260	17
Clients - Rabais, remises et ristournes à accorder	1 176 939	1 565 501	- 388 562	- 25
Personnel - Charges à payer	467 405	485 004	- 17 599	- 4
Organismes sociaux - Charges à payer	231 213	256 497	- 25 285	- 10
Etat - Charges à payer	23 392	112 970	- 89 578	- 79
Groupes et Associés - Charges à payer	29 737		29 737	
Charges à payer - Divers	2 766	1 547	1 219	79
Total	**2 411 097**	**2 831 064**	**- 419 967**	**- 15**

Honoraires CAC

	CAC 1 ou OTI 1	CAC 2 ou OTI 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	22 683	
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité		
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité		
Total	**22 683**	

YG

Résultat exceptionnel

	31/12/2025 (12 mois) Total	31/12/2024 (12 mois) Total	Variation Variation Euros
ELÉMENTS EXCEPTIONNELS SUR AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
Amortissements exceptionnels des immobilisations			
Provisions règlementées sur immobilisations			
Dotations			
Reprises			
Provisions règlementées sur stocks			
Dotations			
Reprises			
Autres provisions règlementées			
Dotations			
Reprises			
Provisions exceptionnelles			
Dotations			
Reprises			
Dépréciations exceptionnelles			
Dotations			
Reprises			
Résultat sur amortissements, provisions et dépréciations exceptionnelles			
AUTRES ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS			
Produits		**88 435**	**- 88 435**
Correction d'erreur			
Changement de méthode			
Evènement majeur et inhabituel			
Autres produits exceptionnels		88 435	- 88 435
Charges		**15 914**	**- 15 914**
Correction d'erreur			
Changement de méthode			
Evènement majeur et inhabituel			
Autres charges exceptionnelles		15 914	- 15 914
Résultat sur autres éléments exceptionnels		**72 521**	**- 72 521**
Résultat exceptionnel		**72 521**	**- 72 521**

YG

Informations relatives à la fiscalité

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
Résultat courant	27 253	- 107 976	135 229
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
Résultat comptable	**27 253**	**- 107 976**	**135 229**

Situation fiscale différée ou latente

	Base	Montant
SITUATION FISCALE DIFFEREE		
IMPÔT DIFFÉRÉ DÛ		
Provisions règlementées		
Charges déduites fiscalement et non comptabilisées		
Ecart de conversion Actif		
Résultat société translucide - déficit		
Produits non imposables temporairement (à réintégrer l'année suivante)		
Subventions d'investissement		
Autres produits non imposables		
Eléments susceptibles d'être à l'origine d'accroissements de la dette future d'impôts		
IMPÔT PAYÉ D'AVANCE		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante)		
Congés payés		
Participation des salariés		
Autres charges		
A déduire ultérieurement	**411 416**	
Provisions pour pensions et obligations similaires	411 416	
Autres éléments		
Produits imposés fiscalement et non comptabilisés		
Eléments susceptibles d'être à l'origine d'allègements de la dette future d'impôts	**411 416**	
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	**- 411 416**	
SITUATION FISCALE LATENTE		
IMPÔT LATENT DÛ		
Plus-values différées		
Eléments susceptibles d'être à l'origine d'accroissements de la dette future d'impôts		
CRÉDIT À IMPUTER		
Déficits fiscaux reportables		
Autres	53 076	
Eléments susceptibles d'être à l'origine d'allègements de la dette future d'impôts	**53 076**	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	**- 53 076**	
SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE	**- 464 492**	**- 116 123**

Incidences des évalutions fiscales dérogatoires

	Dotation	Reprise	Montant
Résultat de l'exercice			135 229
Impôt sur les bénéfices			- 107 976
Supplément d'impôt lié aux distributions			
Résultat avant impôt			**27 253**
Provisions réglementées			
Provisions pour hausse des prix			
Amortissements dérogatoires			
Autres provisions réglementées			
Provisions règlementées			
Autres évaluations dérogatoires			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			**27 253**

YG

Informations relatives à la fiscalité

Informations liées à l'intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2022, l'entité est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale en tant que tête de groupe - groupe formé avec la SA CELLANDE (membre) .

Au 31 décembre 2025 un produit d'intégration fiscale de 53 076 euros est constaté dans les comptes de la SAS ABAX INDUSTRIES.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Les filiales du périmètre d'intégration fiscale contribuent à la charge d'impôt du groupe d'intégration à hauteur du montant d'impôt dont elles auraient été redevables en l'absence d'intégration fiscale.
L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par l'entité tête de groupe.

Crédit d'impôt recherche

La société bénéficie d'un crédit d'impôt recherche de 124 324 euros.

YG

Informations relatives aux engagements

Engagements donnés

	Montant
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés	2 143 479
Total	**2 143 479**

Les engagements donnés pour un total de 2 143 479 euros sont principalement relatifs à des gages et garanties donnés notamment dans le cadre de financements.

ABAX INDUSTREIS a également nanti un portefeuille d'actions non cotées dans le cadre d'un prêt moyen terme.

YG

Informations relatives à l'effectif

Composition des effectifs

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition	Effectif moyen employé pendant l'exercice
EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL	**73**		**73**
Cadres	34		34
Agents de maîtrise et techniciens			
Employés	39		39
Ouvriers			
Total	**73**		**73**

YG

Autres informations

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans le présent document car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

YG